

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture du dimanche : la Ville de Liège ignore les travailleurs !

L'ouverture des commerces le dimanche concerne au premier chef de nombreux travailleurs. Pourtant, à aucun moment, la Ville de Liège ne leur a donné voix au chapitre. Elle vient de consulter les commerçants de la zone touristique qui, soit dit en passant, ne sont pas du tout emballés par le projet, **mais elle n'a pas demandé l'avis des travailleurs**, pas plus d'ailleurs que celui de leurs représentants syndicaux ! Or, les travailleurs de la majorité des grandes enseignes refusent de perdre ce droit fondamental au repos dominical.

Voilà pourquoi, ce lundi 23 mars, dès 18h, la CNE mènera une action de sensibilisation devant l'hôtel de ville. Elle distribuera une brochure expliquant pourquoi défendre le repos du dimanche est l'affaire de tous.

La Ville s'est lancée dans ce projet « Happy Sundays » sans en mesurer les conséquences. **Aucune étude sur l'impact social** d'une telle décision n'a été réalisée. **Rien non plus quant à l'incidence sur l'emploi, ni sur le transfert probable de parts de marché** du petit vers le grand commerce qui pourrait porter atteinte à l'équilibre entre les différentes formes de commerce.

Le travail du dimanche est au cœur des débats de société parce que le dimanche, seul jour de repos commun, est au cœur de la vie sociale. D'ailleurs de nombreuses associations, mouvements sociaux et syndicats en Europe mènent le combat contre l'extension du travail le dimanche. Les possibilités de faire ses achats sont déjà très grandes puisque les commerces sont ouverts 6 jours sur 7 et les centres commerciaux ouvrent jusqu'à 20 voire 21h.

Par ailleurs, l'ouverture des commerces le dimanche ne ferait que répartir le chiffre d'affaires sur 7 jours au lieu de 6 car le pouvoir d'achat des consommateurs n'est pas extensible, au contraire avec les mesures gouvernementales, il va plutôt diminuer.

Pour les travailleurs, l'ouverture dominicale signifierait encore plus de flexibilité et de difficultés à concilier vie privée et vie professionnelle ainsi qu'une surcharge de travail les autres jours de la semaine si, comme nous le craignons, il n'y a pas d'embauche complémentaire.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que **le conseil communal de Liège doit revoir sa copie**. Le travail du dimanche et son extension ne sont pas une nécessité dans le secteur du commerce mais bien un choix politique !

Personne de contact :

Brigitte STREEL, secrétaire permanente CNE, au 0475/40.29.03